

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

Ainsi, le titulaire du bac pro contribue à l'optimisation des ventes en aménageant les vitrines, les rayons ou les boutiques d'une grande enseigne commerciale ou d'un commerce indépendant. Il valorise les produits d'un point de vue esthétique et commercial.

Cette nouvelle option du bac AMA (première session en 2009) doit former des spécialistes de la mise en valeur de produits ou de services pour en optimiser les ventes. Leurs domaines de compétence, à la croisée des arts appliqués, des techniques d'installation ou de dépose de décor et des techniques commerciales et de gestion, leur permettent de participer à la mise en valeur de l'identité visuelle d'une enseigne et d'inciter à l'achat d'impulsion

### Débouchés

Le diplômé exerce ses activités au sein de grandes enseignes commerciales, des commerces indépendants ou franchisés, des agences spécialisées en identité visuelle intervenants pour des salons professionnels, des institutions culturelles et des services publics.

#### Métier(s) accessible(s) :

- Etalagiste
- Décorateur
- Visuel marchandiseur
- Présentateur visuel
- Agenceur

### Accès à la Formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel.

#### Admission avec sélection

- CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique
- CAP Photographe, CAP Sérigraphie industrielle
- CAP Signalétique, enseigne et décor
- CAP et BEP Couture flou
- CAP Tapissier d'ameublement en décor ou en siège
- BEP Bois et matériaux associés
- BEP Vente
- BEP Techniques de l'architecture et de l'habitat

#### Qualités requises :

- Créativité
- Disponibilité
- Flexibilité
- Réactivité

### Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
<b>Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>13</b>
<b>Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
<b>Réalisation d'un chef d'œuvre</b>	-	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Prévention Santé Environnement</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique</b>	<b>105</b>	<b>84</b>	<b>78</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>39</b>
<b>Langue vivante A</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>39</b>
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Education physique et sportive</b>	<b>75</b>	<b>70</b>	<b>65</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)</b>	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>91</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>4 à 6</b>	<b>6 à 8</b>	<b>8</b>

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité  
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève  
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves  
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

### Enseignements professionnels

La formation comprend des enseignements en arts appliqués (histoire de l'art, évolution de la présentation...), des enseignements technologiques (pose, matériaux, produits, etc.), en communication (graphisme et infographie, multimédia), en gestion et connaissance de l'entreprise.



### Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Elle concourt à l'acquisition des compétences requises pour l'obtention du diplôme. Les activités confiées à l'élève au cours de sa formation en milieu professionnel consistent à :

- contribuer à l'expression de l'image commerciale d'une enseigne
- s'assurer de la cohérence globale d'un point de vente ou d'exposition
- élaborer, réaliser, implanter un aménagement de boutique, de rayon et/ou une vitrine
- présenter les produits de façon fonctionnelle, esthétique et commerciale

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'élève :

- l'appréhension par le concret des réalités des contraintes économiques, juridiques, humaines, et techniques de l'entreprise
- l'appréhension et le repérage des méthodes de travail
- l'exécution d'interventions conformes au référentiel des activités professionnelles
- l'utilisation et la validation de ses acquis dans le domaine de la communication, mettant en œuvre, en particulier, de véritables relations avec différents interlocuteurs
- la prise de conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et services dans une entreprise
- la prise en compte des aspects commerciaux et de la gestion

### Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : étude d'un marchandisage visuel	2.5
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	1.5
<b>E2 : Epreuve de technologie et histoire de l'art</b>	
Sous-épreuve E21 : préparation d'une installation	1.5
Sous-épreuve E22 : art et technique: histoire de l'art, des styles et des tendances de marchandisage visuel	1.5
<b>E3 : Epreuve pratique de réalisation prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	
Sous-épreuve E31 : pratique du marchandisage visuel	2

Sous-épreuve E32 : réalisation technique et pose produits	3
Sous-épreuve E33 : projet d'art appliqué et réalisation de maquettes	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	<b>2</b>
<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>1</b>
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>1</b>
<b>Epreuves facultatives</b>	
<b>EF1 : Langue vivante étrangère</b>	<b>Pts&gt;10</b>
<b>EF2</b>	<b>Pts&gt;10</b>

### Statistiques

#### Académie de Montpellier

En 2017 : 14 candidats inscrits, 14 présentés, 7 admis (soit 50.00% de réussite).

En 2018 : 11 candidats inscrits, 11 présents, 8 admis (soit 72,73% de réussite)

En 2019 : 16 candidats inscrits, 16 présents, 14 admis (soit 87,5 % de réussite).

#### Académie de Toulouse

En 2018 : 29 candidats présents, 28 candidats admis (soit 96,6% de réussite).

En 2019 : 26 candidats présents, 23 candidats admis (soit 88,5% de réussite).

### Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple : DNMADE

Après une MNTS Classe de mise à niveau section de technicien supérieur arts appliqués (MANAA) (1 an) possibilité de poursuivre

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Ou se former en Occitanie

#### Académie de Montpellier

**34 Lattes**  
Lycée Champollion (*Public*)

#### Académie de Toulouse

**31 Toulouse**  
Lycée professionnel du Mirail (*Public*)

**46 Cahors**  
Lycée professionnel privé Saint-Etienne (*Privé*)

**A** Formation en apprentissage

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :  
Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »

- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers de la mode »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)



CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Ranguéil

05 67 52 41 55 - [cio.tlseranguéil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlseranguéil@ac-toulouse.fr)

